



Le service énergie de l'UCM

1. Qui sommes-nous ?

Des conseillers énergie = Un service pour aider, conseiller et accompagner les entreprises à réduire leur consommation énergétique

Pour les TPME du secteur tertiaire = bureaux, commerces de détail, artisans, professions libérales, architectes, géomètres, agents immobiliers, gestionnaires de bâtiments,...

Subsidés par les pouvoirs publics wallons et bruxellois: nos services sont donc gratuits et à l'attention de toutes les entreprises (membres ou non de l'UCM)

2. Nos missions

Nous avons pour mission d'informer et de conseiller gratuitement toute TPME qui veut réduire sa facture énergétique et/ou rationaliser ses consommations. Parmi les thématiques abordées, nous travaillons notamment sur l'éclairage, le chauffage, l'isolation, les groupes de froid, les appareils électriques et informatiques,...

Voici les différents services et informations proposés:

Contactés directs et indirects

- Check-up énergétiques, relecture de devis, conseils,...
- Information sur les incitants financiers disponibles pour les investissements dans l'URE (Utilisation Rationnelle de l'Energie)
- Organisation de séminaires thématiques

Informations

- Guides de bonnes pratiques sectoriels
- Vidéos didactiques
- Articles de vulgarisation URE
- Fiches pratiques
- Mise en valeur de *success stories* wallonnes et bruxelloises
- Nos sites web et simulateurs de consommation
- FAQ

Ce qui ne rentre pas dans nos missions :

- Ce qui touche au processus de fabrication de produits
- La réalisation d'audits énergétiques
- Fournir des listes d'hommes de métier

3. Nos coordonnées pour la Wallonie :

Doga Silvia

 silvia.doga@ucm.be

 081/48.62.67

De Boiserie Matthieu

 matthieu.deboiserie@ucm.be

 071/58.53.14

